

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

PROVINCE DE QUÉBEC MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 8 avril 2019 à 19 h, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents : Sylvain Côté, conseiller; Philippe Verly, conseiller; Gilles Perron, conseiller; Raymond Côté, conseiller; Lise Larochelle, conseillère et Josiane Perron, conseillère formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Est également présente Nathalie Rousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Constatacion est faite que chaque membre du conseil a bien reçu l'avis de convocation. Les élus présents consentent à la prise de décision malgré l'absence de remise de la documentation 72 heures à l'avance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

2019-04-098

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil et aux gens présents. Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly que l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Première période de questions du public
 4. Demande d'autorisation pour le projet de raccordement en eau potable des rues du Rocher, de la Falaise et Thomas O'Donnell
 5. Secrétaire-trésorière adjointe – autorisation pour les accès
 6. Deuxième période de questions du public
 7. Levée de l'assemblée
- Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADMINISTRATION

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Philippe Laplante : Il demande à quoi ça sert d'avoir une période de questions avant le début des points à discuter alors que les citoyens ne connaissent pas la teneur des résolutions à venir et il demande à quoi ça sert d'avoir une période de questions avant la levée de l'assemblée, alors que toutes les décisions ont été prises. Il donne l'exemple du détour pour les travaux du MTQ du rang 9 et sa suggestion du 7^e rang. Il demande si c'est possible d'émettre un commentaire ou suggestion à la deuxième période de questions et que le conseil modifie la décision prise préalablement.

HYGIÈNE DU MILIEU

2019-04-099

4. DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE PROJET DE RACCORDEMENT EN EAU POTABLE DES RUES DU ROCHER, DE LA FALAISE ET THOMAS O'DONNELL

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyé par le conseiller Gilles Perron :

- . Que la Municipalité de Val-Joli est en faveur du projet de raccordement en eau potable des rues du Rocher, de la Falaise et Thomas O'Donnell;
- . Que la Municipalité ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation selon l'article 32 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE);
- . Que la Municipalité s'engage à se porter acquéreur des infrastructures situées sur les lots 5 418 286 et 4 746 261 avant qu'elles soient exploitées;
- . D'autoriser le Maire Rolland Camiré et la Directrice générale et secrétaire-trésorière Nathalie Rousseau à signer tout protocole d'entente avec Domtar relativement à l'exécution des travaux et la cession des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Initiales du maire

Initiales de la
Dir.Gén/Sec. Très.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

2019-04-100

5. SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE – AUTORISATION POUR LES ACCÈS

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Lise Larochelle d'autoriser Audrey Ostiguy, secrétaire-trésorière adjointe à être autorisée auprès des différents ministères, institutions financières, organismes et autres à détenir un code d'accès pour effectuer les transactions en remplacement de Line Desmarais Letendre qui part à la retraite. Entre autres mais non limitativement pour Revenu Canada, Revenu Québec, CLIQ SECUR, MAMH, TPS/TVQ, CSST, SAAQ, CARRA et ACCÈS-D AFFAIRES. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AUTRES

7. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Philippe Laplante : Il demande si les citoyens des rues avoisinantes pourront se raccorder au réseau d'aqueduc des rues du Rocher, de la Falaise et Thomas O'Donnell.

2019-04-101

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Philippe Verly que la présente séance soit levée à 19 h 25. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Nathalie Rousseau,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire